



**Le travail invisible,
ça compte !**

Communiqué

Embargo, 2 avril 2002, 10h00

LE TRAVAIL INVISIBLE, UN CHOIX D'AMOUR ?

MONTREAL, LE 2 AVRIL 2002 - Le travail invisible, c'est le travail de femmes et d'hommes qui le font parfois par devoir, désir de rendre ce qu'ils ont reçu, le plus souvent par amour.

La décision de l'**Afeas** d'instituer la **Journée du travail invisible** se veut « un cri collectif du cœur » de préciser madame Johanne Fecteau, présidente provinciale de l'**Afeas**. Selon elle, l'absence de mesures pour reconnaître le travail invisible est un obstacle à l'égalité entre les femmes et les hommes et un des facteurs entraînant les femmes dans la spirale de la pauvreté. Cette absence de mesures concrètes et en quantité suffisante ne permet pas de faire *un choix véritable* face à la conciliation famille et travail ou lors de la prise en charge d'un proche âgé ou en perte d'autonomie.

Créée en 2001, cette journée annuelle tenue le **1^{er} mardi d'avril** est soulignée par les 17 000 membres **Afeas**, réparties au sein de 400 groupes locaux dans 12 régions à travers le Québec.

Cette contribution sociale des femmes et des hommes qui effectuent quotidiennement du travail invisible est considérable et profite à toute la société qui la reconnaît peu. C'est encore « naturel », c'est « encore » l'affaire des femmes de prendre soin des enfants et des personnes âgées et de vaquer aux occupations ménagères. Un stéréotype qui a la vie dure !

QUELQUES CHIFFRES

Un sondage Léger Marketing (La Presse, 04-03-2002) note qu'au Canada :

- 3,4 fois plus de femmes font la cuisine ;
- 6 fois plus de femmes font la lessive ;
- 4,1 fois plus de femmes que d'hommes veillent à l'éducation des enfants.

Par ailleurs, le Regroupement des aidantes et aidants naturels de Montréal relève que 11% de la population canadienne de 15 ans et plus offre de l'aide à une personne âgée. Le nombre d'heures consacrées à cette tâche équivaut, au Québec, à 60 000 postes à temps complet .

Ces chiffres démontrent une partie infime du travail invisible et la lente progression du partage des responsabilités au sein de la famille.

DES MESURES CONCRÈTES

Afin de soutenir ces dernières, l'**Afeas** demande de reconnaître ce travail par un ensemble de mesures sociales et économiques. À titre d'exemples :

- *crédits d'impôt remboursables*
- *allocations familiales universelles*
- *services de maintien à domicile*
- *ajustements aux normes du travail pour faciliter la conciliation des rôles parentaux et professionnels pour les travailleuses et les travailleurs.*

Rappelons que d'exclure du Produit national brut la valeur économique du travail invisible pénalise les femmes et les hommes qui donnent ainsi leur temps au détriment d'une reconnaissance sociale et de leur autonomie financière.

Pourtant, si ce travail était effectué par une tierce personne, celle-ci serait rémunérée et jouirait de bénéfices marginaux.

2^e CAMPAGNE ANNUELLE

Des témoignages de parents et d'aidantes ou aidants appuient les recommandations des membres **Afeas**. Les parents ont de la difficulté à « joindre les deux bouts », alors que les aidants s'essouffent ou se rendent malades à vouloir tout concilier. De plus, pour cette 2^e campagne, divers groupes s'associent à l'Afeas que ce soit au Québec, le Regroupement Naissance Renaissance, au Canada, le groupe Mères et Femmes, et, en Europe, la Fédération européenne des femmes actives au foyer.

Dans le cadre de sa campagne qui se tient au cours du mois d'avril, l'Afeas invite les médias et la population à visiter son tout nouveau site Internet, spécialement notre section sur le « travail invisible », et à répondre à la question - sondage du mois : www.afeas.qc.ca.

L'**Afeas** profite aussi de ce lancement pour remercier ses partenaires, le Gouvernement du Canada, le Gouvernement du Québec, et son commanditaire en titre, la compagnie Lilly, de leur collaboration à cette 2^e campagne annuelle.